

La Pierre Angulaire

Compte-rendu de la réunion de coordination des antennes Lalinde le 27 mars 2013

Présents : Bernard Beslin et Michel Zavattin (Beaumont) ; Nicole Fournier (Thiviers) ; Luc Mayeux (Vergt) ; Claudy Naboulet (Brantôme) ; Guy Boyer et Michel Chanaud (Carlux / Sarlat) ; Raymond Bassani, Christiane Chabassier, Jean Couleaud, Suzette Feuille, Marguerite Feuille, Jacques Grangé, Claire Lecat, Francis Rivière, Gisèle Traverse, Jeanne Vedel (Lalinde) ; Catherine et François Schunck (Périgueux)

Excusés : Christine Dolivet, Eglé de Bord, Marie Pauthier, Jean Lapouze, Yannick Parrot

Après un accueil sympathique (café, petits gâteaux) par l'antenne de Lalinde et la projection du diaporama de François Schunck : « Un dossier, oui, mais comment le faire ? », tout le groupe s'est rendu sur le terrain pour étudier le kiosque à musique de Lalinde. Les discussions ont été passionnées : comment représenter le kiosque en élévation, comment calculer la pente du toit, la hauteur du kiosque, etc. On a utilisé le télémètre laser et aussi des moyens plus empiriques, tel celui donné par Claudy Naboulet pour mesurer une hauteur : on prend deux bâtons de 33 cm de long ; sur l'un on fait une marque à la moitié ; on met l'autre bâton à l'horizontale au bout de son nez et le 1^{er} bâton vertical, la marque du milieu à l'extrémité du bâton horizontal ; on vise son édifice et on avance ou on recule pour arriver à voir à la fois la base et le haut : la distance de l'endroit où on est à la base de l'édifice nous donne sa hauteur, si le terrain est bien horizontal.



Le kiosque



La prise des mesures

Après le déjeuner pris au restaurant *Le Blason*, le groupe s'est retrouvé dans la salle Jacques Brel pour des exercices pratiques :

une grande partie a exécuté des croquis (plan et élévation) du kiosque, aidés par Guy Boyer et Michel Chanaud, tandis que d'autres, avec François Schunck, se sont entraînés à l'insertion d'images dans un texte Word. A la fin de la séance, Michel Chanaud a donné quelques explications sur la géolocalisation des édifices et les sites utiles pour cela. La séance a été clôturée à 16h30.

